



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Pour une voie
professionnelle
émancipatrice et durable

Sommaire

Introduction.....	4
1. La voie professionnelle aujourd'hui : ambitions affichées et réalités de terrain.....	5
2. Diplômes et parcours : CAP, bac pro et continuité des trajectoires.....	6
3. Familles de métiers : cohérence et continuité des parcours.....	8
4. Alternance, PFMP et relation école-entreprise.....	10
5. Apprentissage et diversification des statuts des apprenant·e·s.....	11
6. Les personnels de la voie professionnelle : un pilier des réformes.....	12
7. Gouvernance, pilotage et dialogue social.....	15
Conclusion.....	16



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Former, qualifier, insérer :
une responsabilité collective.

Pour la CFDT, la voie professionnelle est un levier essentiel de justice sociale, de qualification durable et de sécurisation des parcours tout au long de la vie. Elle ne relève pas uniquement des politiques éducatives : elle engage l'ensemble du monde du travail, les branches professionnelles, les entreprises, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques inscrit pleinement son action dans cette approche interprofessionnelle. Former les jeunes, leur permettre d'accéder à une qualification reconnue, à un emploi de qualité et à des perspectives d'évolution professionnelle est une responsabilité collective.

Depuis 2018, les réformes successives de la voie professionnelle ont profondément transformé les diplômes, les parcours et les relations entre l'École et l'entreprise. Si certaines orientations peuvent répondre à des besoins économiques ou sectoriels, la CFDT alerte sur les risques d'une approche uniquement utilitariste, qui fragiliserait à la fois les jeunes et les personnels.



Une vision CFDT
interprofessionnelle,
éducative et sociale.

Introduction

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques défend une voie professionnelle ambitieuse, reconnue à égalité des voies générale et technologique, porteuse d'émancipation, de qualification et de poursuites d'études possibles. Elle refuse que la voie professionnelle soit pensée comme une voie de relégation scolaire ou comme une simple variable d'ajustement des politiques d'emploi.

Depuis 2018, les réformes successives de la voie professionnelle ont profondément transformé les diplômes, les parcours, les relations avec les entreprises et le travail des personnels. Si certaines orientations peuvent répondre à des besoins réels, leur mise en œuvre s'est trop souvent faite sans les moyens nécessaires, sans évaluation suffisante et au détriment des conditions de travail.

1. La voie professionnelle aujourd'hui : ambitions affichées et réalités de terrain

La voie professionnelle accueille des publics diversifiés, souvent marqués par des inégalités sociales, territoriales et de parcours. Elle constitue pourtant un levier majeur de qualification et d'insertion, à condition que les parcours soient sécurisés et lisibles.

Les réformes récentes ont renforcé les exigences en matière d'insertion professionnelle, d'alternance et de lien avec les entreprises. Mais elles ont aussi accentué les tensions sur les équipes : multiplication des dispositifs, transformations rapides des diplômes, empilement de missions nouvelles.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques réaffirme que la réussite de la voie professionnelle repose sur un équilibre : ambition pour les élèves, respect du travail des personnels, et moyens à la hauteur des missions.

Revendications de la CFDT

- **Reconnaissance pleine et entière de la voie professionnelle comme voie de réussite.**
- **Parcours sécurisés, sans sortie sèche, pour tou-te-s les jeunes.**
- **Réformes évaluées, ajustées et concertées.**

2. Diplômes et parcours : CAP, bac pro et continuité des trajectoires

Les CAP : diplômes essentiels et inclusifs

Les CAP sont des diplômes structurants, indispensables à l'inclusion et à la sécurisation des parcours. La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques alerte sur leur marginalisation progressive dans des réformes centrées sur le bac pro.

Positions de la CFDT

- Défense des CAP comme diplômes à part entière.
- Soutien aux CAP en 1, 2 ou 3 ans et aux bac pro « miroirs » des CAP.
- Développement de passerelles CAP ↔ bac pro.

Le baccalauréat professionnel

Le bac pro doit rester un diplôme équilibré, articulant enseignements généraux, professionnels et périodes de formation en milieu professionnel.

Positions de la CFDT

- Refus des réformes précipitées et non accompagnées.

- Priorité à la qualité des PFMP plutôt qu'à leur allongement systématique.
- Gratification des PFMP pour tou-te-s les élèves.
- Des CCF qui ont lieu après les épreuves ponctuelles.

Proposer des suites de parcours sur un an par des compléments en Certificats de Spécialisation, des passerelles, des Titres Professionnels

Position CFDT

- Pour qu'aucun-e lycéen-ne ne reste en panne sans insertion professionnelle ou de suite de parcours en BTS.
- Pour que les jeunes de moins de 18 ans prennent le temps d'affiner leur projet.



3. Familles de métiers : cohérence et continuité des parcours

La structuration des diplômes et des parcours autour des **familles de métiers** constitue un enjeu central pour la lisibilité de la voie professionnelle, la sécurisation des parcours des élèves et la stabilité des missions des personnels. La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques suit cette question depuis la mise en place de la réforme.

Regroupement des spécialités en « familles de métiers » (17 familles)

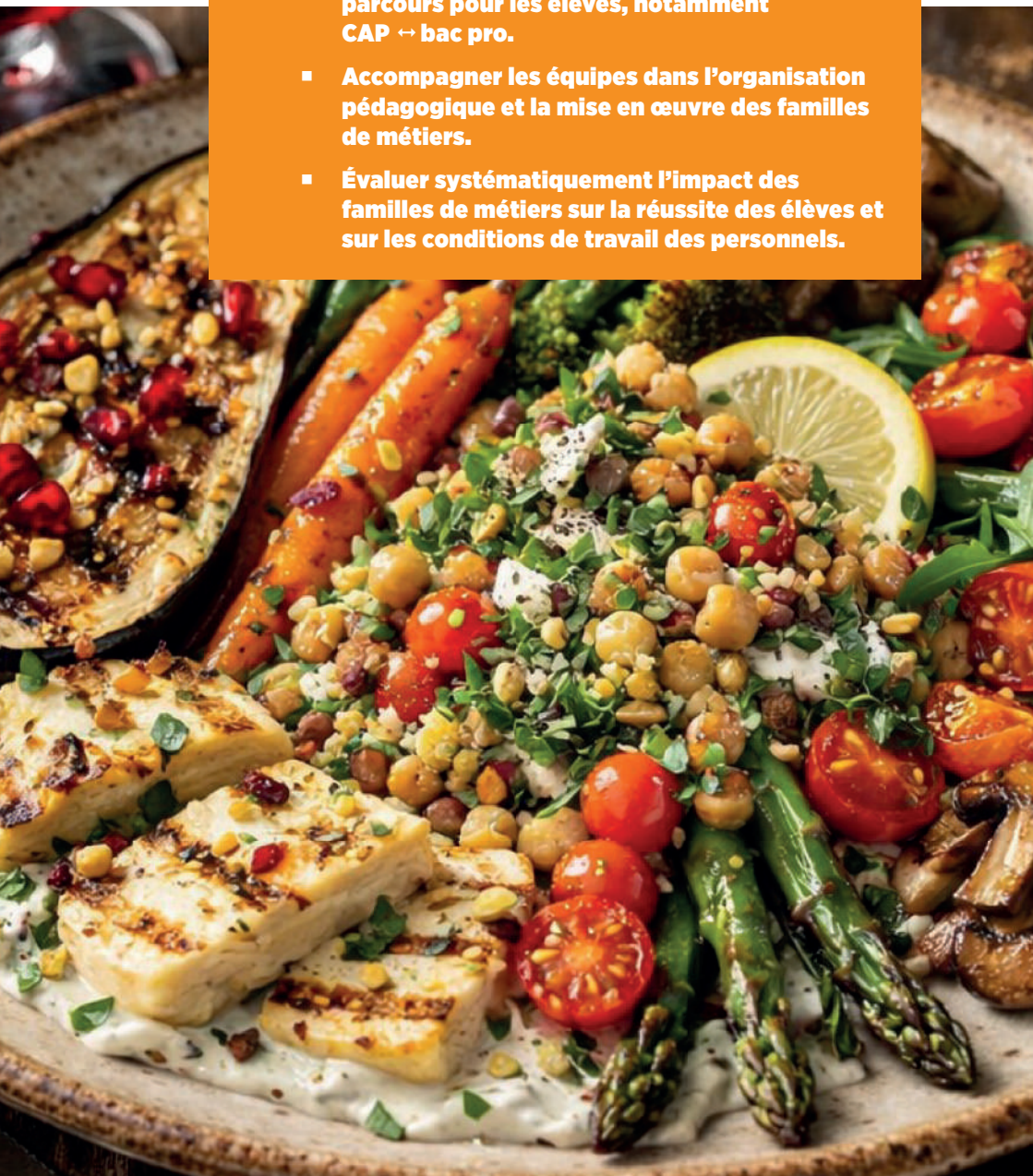
Depuis 2018, la CFDT a analysé le regroupement en familles de métiers comme une réorganisation lourde pouvant faciliter des parcours modulaires. Cependant, la réforme manquait, selon elle, d'ambition sociale et pédagogique et risquait d'entraîner une perte de lisibilité des spécialités si le pilotage était insuffisant.

En 2023, la CFDT a continué d'exiger des garanties sur la **clarté des parcours**, la **protection des parcours de CAP et bac pro**, et rappelle la nécessité d'un **accompagnement des équipes** et d'une **évaluation régulière des effets**. La position reste critique, mais constructive, avec un engagement actif dans les concertations.

Revendications de la CFDT

- **Assurer la cohérence entre familles de métiers et spécialités locales.**
- **Revoir la cohérence de certaines familles de métier, et redonner sens et continuité avec les spécialités proposées dans l'établissement.**

- **Garantir la lisibilité et la continuité des parcours pour les élèves, notamment CAP ↔ bac pro.**
- **Accompagner les équipes dans l'organisation pédagogique et la mise en œuvre des familles de métiers.**
- **Évaluer systématiquement l'impact des familles de métiers sur la réussite des élèves et sur les conditions de travail des personnels.**



4. Alternance, PFMP et relation école-entreprise

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques défend une pédagogie de l'alternance conçue comme un véritable temps de formation. Les périodes en entreprise ne peuvent se substituer aux enseignements sans garanties pédagogiques et sociales.

Points de vigilance

- **Risque de substitution enseignement ↔ entreprise.**
- **Inégalités territoriales d'accès aux entreprises.**
- **Charge accrue pour les équipes éducatives.**

Revendications de la CFDT

- **Encadrement pédagogique renforcé des PFMP.**
- **Temps et moyens pour le suivi des élèves.**
- **Sécurisation des parcours, notamment pour les mineur·e·s.**

5. Apprentissage et diversification des statuts des apprenant·e·s

L'apprentissage constitue une modalité de formation pertinente pour certain·e·s élèves, mais ne peut devenir la voie dominante ni exclusive.

Positions de la CFDT

- **Refus de la mise en concurrence entre apprentissage et voie scolaire.**
- **Soutien à l'apprentissage public en lycée professionnel.**
- **Exigence d'équité entre apprenti·e·s et élèves sous statut scolaire.**

Revendications de la CFDT

- **Cadres nationaux clairs pour les sections mixtes et UFA.**
- **Financements transparents et pérennes.**
- **Droits et conditions de formation équivalents.**

6. Les personnels de la voie professionnelle : un pilier des réformes

Reconnaissance professionnelle et statut

Les personnels de la voie professionnelle exercent des missions complexes, exigeantes et spécifiques. La CFDT réclame une reconnaissance statutaire et financière de cette réalité. Les conditions de travail en voie professionnelle sont spécifiques et l'accueil d'un public fragile mérite des temps de concertation important pour construire des ingénieries pédagogiques adaptées.

Revendications

- Reconnaissance du travail en lycée professionnel comme une expertise professionnelle.
- Refus de l'individualisation excessive des missions et rémunérations.
- Réformes construites avec les personnels, jamais contre eux.

Conditions de travail et soutenabilité

Les conditions de travail se sont dégradées : effectifs lourds, manque de moyens, climat anxiogène lié aux réformes successives. La dotation des lycées doit varier suivant le taux d'élèves issu·e·s de REP et REP+.

Revendications

- Effectifs adaptés, notamment pour les élèves à besoins particuliers.
- Ressources humaines et matérielles à la hauteur des missions.
- Prise en compte de l'usure professionnelle.

Horaires, missions et charge de travail

La multiplication des missions (PFMP, co-intervention, parcours en Y, suivi individualisé) alourdit la charge de travail.

Revendications

- Pas de missions nouvelles sans formation ni compensation.
- Évaluation préalable de l'impact des réformes.
- Aménagements pour les personnels les plus sollicités avec des décharges de service.

Dialogue social et concertation

Revendications

- Concertation en amont de toute réforme.
- Accords de méthode clairs.
- Bilans réguliers associant les personnels.

Formation, compétences et évolution professionnelle

Revendications

- Formation initiale et continue adaptée aux évolutions pédagogiques.
- Reconnaissance des missions spécifiques (RBDE, coordination).
- Équité de traitement entre personnels, tous statuts confondus.

Rémunération et reconnaissance financière

Revendications

- Revalorisation salariale pour tou-te-s.
- Heures de pondération pour les classes à examen.
- Indemnités ou pondérations pour missions et contextes spécifiques.
- Reconnaissance financière du travail collectif avec des heures pondérées sur le modèle de la REP+.

7. Gouvernance, pilotage et dialogue social

La CFDT conteste un pilotage fondé principalement sur des indicateurs quantitatifs. Elle revendique un pilotage centré sur la qualité des parcours et des conditions de travail.

Revendications

- Indicateurs qualitatifs (continuité des parcours, satisfaction des équipes).
- Évaluations régulières des dispositifs (familles de métiers, PFMP, parcours différenciés).
- Péréquation territoriale des moyens.

Conclusion

Une voie professionnelle possible, si elle est soutenue

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques porte une vision cohérente et exigeante de la voie professionnelle : une voie de réussite pour les jeunes, construite avec les personnels et soutenue par des moyens durables.

Réformer la voie professionnelle ne peut se résumer à transformer des dispositifs. Cela suppose de reconnaître le travail des personnels, de sécuriser les parcours des élèves et d'assumer un investissement public à la hauteur des enjeux sociaux, éducatifs et économiques.

Il faut faciliter les interactions avec le monde professionnel, décloisonner les mondes de la formation initiale et de la formation continue, pour construire une éducation à la formation et l'orientation tout au long de la vie. Cela suppose de former les tuteur·trice·s et formateur·trice·s en entreprise, développer davantage les stages de découverte tout au long du parcours de formation en collège et lycée, par un réseau d'accueil labellisé dans les entreprises et administrations. Une pédagogie de l'alternance de qualité suppose aussi que le travail des personnels de l'Éducation nationale et des tuteur·trice·s et formateur·trice·s en entreprise soit mieux reconnu par les employeurs publics et privés, et que tous les enjeux de qualité de l'accueil des élèves et apprentis fassent l'objet d'engagements respectés par les employeurs notamment en termes de santé, sécurité, d'inclusion et donc de non-discrimination, de prévention et de lutte contre les VSS...

Notre revendication :

Appeler à une négociation pour aboutir à un Accord national interprofessionnel sur l'accueil et la formation des jeunes en milieu professionnel qui sera décliné pour les trois versants de la fonction publique.

Toutes nos revendications en un clin d'œil !

APPRENTISSAGE

- Cadres nationaux clairs pour les sections mixtes et UFA.
- Financements transparents et pérennes.
- Droits et conditions de formation équivalents.

VOIE PROFESSIONNELLE

- Reconnaissance pleine et entière de la voie professionnelle comme voie de réussite.
- Parcours sécurisés, sans sortie sèche, pour tou-te-s les jeunes.
- Réformes évaluées, ajustées et concertées.

FAMILLE DE MÉTIERS

- Assurer la cohérence entre familles de métiers et spécialités locales.
- Revoir la cohérence de certaines familles de métier, et redonner sens et continuité avec les spécialités proposées dans l'établissement.
- Garantir la lisibilité et la continuité des parcours pour les élèves, notamment CAP ↔ bac pro.
- Accompagner les équipes dans l'organisation pédagogique et la mise en œuvre des familles de métiers.
- Évaluer systématiquement l'impact des

familles de métiers sur la réussite des élèves et sur les conditions de travail des personnels.

ALTERNANCE ET PFMP

- Encadrement pédagogique renforcé des PFMP.
- Temps et moyens pour le suivi des élèves.
- Sécurisation des parcours, notamment pour les mineur-e-s.

GOVERNANCE

- Indicateurs qualitatifs (continuité des parcours, satisfaction des équipes).
- Évaluations régulières des dispositifs (familles de métiers, PFMP, parcours différenciés).
- Péréquation territoriale des moyens.

PERSONNELS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Reconnaissance du travail en lycée professionnel comme une expertise professionnelle.
- Refus de l'individualisation excessive des missions et rémunérations.
- Réformes construites avec les personnels, jamais contre eux.
- Effectifs adaptés, notamment pour les élèves à besoins particuliers.

- Ressources humaines et matérielles à la hauteur des missions.
- Prise en compte de l'usure professionnelle.
- Pas de missions nouvelles sans formation ni compensation.
- Évaluation préalable de l'impact des réformes.
- Aménagements pour les personnels les plus sollicités avec des décharges de service.
- Concertation en amont de toute réforme.
- Accords de méthode clairs.
- Bilans réguliers associant les personnels.
- Formation initiale et continue adaptée aux évolutions pédagogiques.
- Reconnaissance des missions spécifiques (RBDE, coordination).
- Équité de traitement entre personnels, tous statuts confondus.
- Revalorisation salariale pour tou-te-s.
- Heures de pondération pour les classes à examen.
- Indemnités ou pondérations pour missions et contextes spécifiques.
- Reconnaissance financière du travail collectif avec des heures pondérées sur le modèle de la REP+.



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES



Retrouvez-nous
sur le site fédéral

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2026 :
VOTEZ CFDT

